



Mamoudzou, le 26 février 2021

Monsieur le Recteur, président du CHSCT,

Le préfet vient de décréter après trois semaines de confinement une prolongation de deux semaines. L'épidémie à Mayotte se maintient sur un plateau un temps ascendant, désormais légèrement descendant. Il n'y a pas là matière à fanfaronner. Mayotte est sur une ligne de crête et l'hôpital de Mayotte seul n'est pas en mesure de gérer. Il ne tient finalement que grâce à la solidarité nationale. La baisse de la courbe n'est pas suffisante et c'est ce qui explique le confinement supplémentaire de deux semaines. Le choix d'un confinement relatif, beaucoup de personnes continuant à circuler, explique peut-être aussi cette baisse tout aussi relative et interroge sur une gestion de cette épidémie par le pouvoir qui accepte une circulation du virus non négligeable avec un système de santé sous tension !

Dans ce contexte, nous apprenons avec effarement que vous comptez ouvrir les établissements scolaires la semaine du 8 mars alors que nous sommes encore en confinement pour deux semaines. Quant bien même, vous auriez obtenu une dérogation, comment expliquer après à nos jeunes qu'il faut respecter les mesures contre la circulation du virus alors que vous allez refaire du brassage avant même la fin officielle du confinement ?

Nous considérons comme irresponsable et dangereux pour la santé de tous d'ouvrir les établissements scolaires pour des stages de la réussite pendant les vacances scolaires ! Par ailleurs, comment est-il possible que nous recevions aujourd'hui seulement à l'ouverture de la séance le protocole sanitaire ? La FSU Mayotte demande la tenue d'une nouvelle réunion du CHSCT pour examiner dans de bonnes conditions ce protocole.

Presque un an, après le début de cette crise sanitaire, alors que se profile une nouvelle rentrée en mode dégradée, il ne faudrait pas une fois de plus que le rectorat s'enferme dans le déni ou dans un optimisme hors sol. La FSU Mayotte rappelle que les différents avis et études scientifiques convergent tous pour mettre en avant le rôle actif de l'école dans la diffusion de l'épidémie.

Dans le contexte de Mayotte où, de l'aveu même du ministre de la santé, 70% des cas relèvent d'une contagion par variant sud-africain dont la particularité est sa contagiosité, à Mayotte, où la structure hospitalière est au bord de l'explosion et où le rythme des décès s'est accéléré, à Mayotte où le sureffectif dans les écoles et établissements scolaire est la règle, il serait irresponsable d'envisager une rentrée sans des mesures drastiques de réduction du brassage.

A Mayotte, la reprise en demi-jauge que vous appelez de vos vœux, Monsieur le Recteur, selon toute vraisemblance, doit se traduire par des allègements d'effectifs dans les établissements, écoles et classes. La classe surchargée, non aérée correctement est le milieu le plus propice à la transmission du virus. Elle doit faire l'objet de toutes les attentions.

Attachés au maintien de l'ouverture des écoles et des établissements comme à la scolarité en présentiel des élèves, la FSU Mayotte exige la mise en place d'un protocole sanitaire qui permettrait enfin d'assurer la protection des élèves et des adultes et plus largement de la société par une gestion responsable et volontariste de la crise sanitaire. Parmi les mesures à prendre en urgence :

- le placement en demi-jauge de tous les niveaux de la maternelle à la terminale
- la fermeture immédiate d'écoles ou d'établissements scolaires non nettoyés et désinfectés
- la diffusion par aérosol est un élément clé de la circulation rapide du virus. Cette donnée n'a jamais vraiment été prise en compte par le ministère de l'Éducation nationale : les établissements scolaires ne sont toujours pas équipés en détecteurs de CO2, les conditions d'aération sont déplorables. La FSU Mayotte exige une opération d'ampleur pour vérifier tous les systèmes d'aérations de toutes les salles de classe (fenêtres, nacos, ventilateurs) dans toutes les écoles et établissements scolaires de Mayotte ainsi que la mise en place d'une large campagne d'information et de sensibilisation sur la diffusion par aérosol.
- Si des progrès sont à noter, la politique de tests/traçage/isolément n'est pas à la hauteur, encore plus dans un contexte de diffusion du variant sud-africain. Nous demandons qu'il n'y ait pas de distinction en fonction d'une contamination par variant ou non : **un cas positif doit entraîner la fermeture de la classe et les adultes doivent être systématiquement considérés comme cas contacts.**
- La politique de tests doit être renforcée : si l'annonce de tests salivaires va dans le bon sens, elle est insuffisante face aux enjeux de la période et face à l'installation de cette maladie dans la vie quotidienne. Il faut davantage de tests, réguliers, un renforcement de la stratégie de déploiement ainsi qu'une plus grande réactivité de l'ARS sur laquelle est fondée ladite stratégie et donc sans laquelle rien n'est possible. Il s'agit également de mettre en place une surveillance épidémiologique avec une stratégie de dépistage de masse, entraînant des tests réguliers.
- nous réitérons notre demande que l'État fournisse des masques chirurgicaux aux élèves. L'interdiction de porter des masques faits maison ne s'est pas accompagnée d'une mesure de gratuité ce qui met de nombreuses familles en difficulté alors même que la crise économique frappe durement bon nombre de ménages. De plus, la fourniture de masques chirurgicaux permet de s'assurer du renouvellement régulier et de la qualité des masques portés par les élèves. Tout le monde sait qu'à Mayotte, nombre de familles n'ont pas les moyens d'acheter ces masques. Les masques de type 1 dont le port est désormais obligatoire doivent être systématiquement proposés aux élèves et rendus accessibles et disponibles sur tous les lieux de scolarisation.

Ces mesures urgentes doivent s'accompagner d'une réelle réflexion et concertation sur le meilleur moyen de sécuriser les établissements scolaires de Mayotte durement et régulièrement frappés par des agressions de tous ordres. Des moyens humains et financiers doivent aussi être débloqués à court et moyen terme : pour assurer les remplacements, pour préparer la rentrée 2021, pour alléger les effectifs, pour engager les aménagements nécessaires dans les locaux etc... Notre organisation exige donc la mise en place d'une stratégie globale de lutte contre le covid19 et de prévention en milieu scolaire. Il y a urgence